

## Table des matières

1	<b>Ile de France</b> .....	2
2	Les Franciliens veulent changer de vie .....	3
3	Paris : nouveau recours contre les voies sur berge piétonnes d'Hidalgo .....	5
4	Tribune de Geoffroy Roux de Bezieux « Territoires : le MEDEF doit s'occuper de toute la cordée ! » .....	6
5	Macron espère créer 260.000 emplois avec ses réformes fiscales d'ici à 2025 .....	8
6	Gérard Mestrallet : «Avec le Brexit, Paris attire deux fois plus d'emplois que Francfort».9	
7	Grève à Air France : la direction fait un pas sur les salaires, toujours loin des revendications salariales .....	11
8	L'économie commence à pâtir des grèves, selon Bruno Le Maire .....	12
9	La sécurité privée traverse une crise profonde .....	13
10	Les assureurs prévoient d'embaucher près de 13 000 personnes en 2018 .....	14
11	Macron veut accélérer la transformation des hôpitaux .....	16
12	Asile et immigration : les esprits s'échauffent autour du texte.....	17
13	Cinq chiffres à connaître sur les relations économiques franco-canadiennes.....	18
14	Europe: Macron marche seul .....	19

**::: ILE-DE-FRANCE**

## ILE-DE-FRANCE « Le projet de loi Elan manque d'ambition »

**Le Medef Ile-de-France a pris connaissance du projet de loi Elan, présenté récemment en Conseil des ministres. Le rapport et les propositions du Medef Ile-de-France sur le logement francilien avaient été transmis au ministre de la Cohésion des territoires en juin dernier...**

**S**i plusieurs propositions ont été retenues, comme la transformation de bureaux en logements ou le raccourcissement des recours contre les permis de construire, le Medef Ile-de-France rappelle les obligations de l'État de gérer au mieux son propre parc immobilier et aux maires de vendre leur foncier constructible, sujet particulièrement crucial dans notre région pour répondre à sa croissance démographique. Parallèlement, il « prend acte de la volonté du Gouvernement de réformer le parc HLM qui permettra de fluidifier le parcours résidentiel des Franciliens ».

Néanmoins, le Medef Ile-de-France « regrette que la dimension spécifique de la région Ile-de-France ne soit pas prise en compte et doute de la réalisation du choc de l'offre de logements pour les deux années à venir. Pour rappel, les entreprises franciliennes contribuent pour une part importante au financement du logement par le versement de la contribution 1 % logement pour permettre à leurs salariés de se loger ». Par ailleurs, le Medef Ile-de-France « demande aux Pouvoirs publics de respecter leurs engagements concernant le Grand Paris Express et la réalisation des JO qui



permettront à notre région de devenir un pôle d'attractivité mondiale indispensable à notre pays ».

Pour Eric Berger, président du Medef Ile-de-France, « le logement est une des dimensions essentielles à la reconquête des territoires et à sa cohésion pour assurer à notre région-capitale une place de choix parmi les métropoles mondiales qui façonneront le XXI<sup>e</sup> siècle ».

## **75** PARIS RÉUNION BUSINESS FRANCE INVEST / STATION F

Vendredi 20 avril, de 13h à 14h, dans les locaux de Station F, French Tech Central tient une réunion d'information sur la création d'entreprise. Elle traitera du statut de la société par actions simplifiée (SAS) et de l'action de Business France en faveur des créateurs de start-up. Information et inscription : <https://goo.gl/Wm4hx2>

## **78** YVELINES SESSION EXAMEN VOLTAIRE / CMA VERSAILLES

La prochaine session de l'examen Voltaire aura lieu vendredi 4 mai dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines. L'examen permet aux entrepreneurs, collaborateurs de petite entreprise, étudiants ou demandeurs d'emploi de faire valoir leur maîtrise de la langue française. Informations et inscription jusqu'au 23 avril par mail : [formationcontinue@cm-yvelines.fr](mailto:formationcontinue@cm-yvelines.fr).

## **91** ESSONNE RÉUNION ENTREPRENEUR PETITE ENTREPRISE / CMA

Lundi 23 avril, de 10h à 11h, la CMA Essonne propose une

réunion sur la formation au « Titre Entrepreneur de Petite Entreprise » (TEPE). La prochaine promotion est prévue d'octobre 2018 à fin juin 2019. Le financement peut être pris en charge pour les entreprises franciliennes inscrites au répertoire des métiers. Information et inscription (gratuite) : 01 69 47 58 92 / 54 34 ou par mail à [cma.formation@artisanat91.fr](mailto:cma.formation@artisanat91.fr).

## **92** HAUTS- DE-SEINE RÉUNION DES COOPÉ- RATIVES DU NUMÉRIQUE

Jeudi 26 avril, l'URSCOP (Union régionale des SCOP d'Île-de-France) organise une réunion des coopératives du numérique. Au programme : la place du numérique au sein des coopératives, mais aussi celle des coopératives au sein du monde du numérique. Le lieu de la réunion sera précisé sur inscription. Pour plus d'informations : <https://goo.gl/k2rinF>

## **93** SEINE- SAINT-DENIS 1ÈRE SESSION / APPEL À PROJETS ESS

Le département de Seine-Saint-Denis a lancé un appel à projets pour favoriser l'insertion et l'emploi des publics accompagnés par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif est de contribuer à la sécurisa-

tion des parcours professionnels. Toutes les structures de l'ESS (selon les critères de la loi de juillet 2014) créées avant le 1er janvier 2018 sont éligibles. Le dépôt de candidature est permanent avec une première session le 14 mai. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/kURzZa>

## **94** VAL- DE-MARNE TESTER UN PROJET / COUVEUSE D'ENTREPRISES

Lundi 23 avril, de 9h15 à 11h30, la Cité des métiers du Val-de-Marne accueille un atelier organisé avec le réseau BGE Adil. Les créateurs d'entreprise pourront tester leur projet grâce au dispositif couveuse d'entreprise. Le projet doit être déjà bien défini pour cet atelier. Information et inscription sur : <https://goo.gl/QV2ptx>

## **95** VAL- D'OISE RÉUNION D'INFORMATION CAE PORT PARALLÈLE

Mardi 24 avril, de 9h30 à 11h30, la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) Port Parallèle propose une réunion d'information afin de mieux connaître ce type de structure et le statut d'entrepreneur salarié dans une CAE. La réunion aura lieu dans les locaux d'Initiative 95 à Sarcelles. Inscription gratuite obligatoire : <https://goo.gl/5unUyK>

LE PARISIEN – 17/04/2018

## 2 Les Franciliens veulent changer de vie



Pollution, cadre de vie, circulation... Le sentiment de ras-le-bol gagne de plus en plus de Franciliens.

### Trop de stress... 69% des habitants de l'Ile-de-France ont de envies de départ.

Il est où le bonheur, il est où ? Pas en Ile-de-France à en croire l'étude que vient de dévoiler le Forum Vies mobiles (\*). Sept habitants sur dix éprouvent une grosse envie d'aller voir ailleurs si l'herbe n'y pousse pas plus verte. Dans le tiercé des principaux griefs, on retrouve le rythme de vie jugé beaucoup trop stressant, le coût de la vie et de l'immobilier puis la pollution (notre infographie).

**Au secours, fuyons !** Certes, si l'écrasante majorité rêve de déménager, certains se contenteraient de changer de quartier, voire de se rapprocher de Paris. La capitale fait d'ailleurs figure d'exception puisque « seulement » 56% de ses habitants avouent une aspiration au changement. En revanche, les banlieusards se disent les moins satisfaits. Mais au final, on se retrouve avec tout de même quasiment un Francilien sur deux prêt à « l' exil » hors des frontières de l'Ile-de-France (dans les autres régions françaises, ce [besoin de changement d'air](#) se limite à 28%). Une simple lubie ? Le quart des foyers envisage « sérieusement » un départ dans les cinq ans !



**Pour aller où ?** Les villes de taille moyenne ou les villages en périphérie des grosses villes sont plébiscités. Sans surprise, ce sont les destinations situées dans le sud et dans l'ouest qui font le plus

saliver. Mais attention, le cliché du retraité qui part s'installer au soleil n'a plus vraiment lieu d'être. Toutes les tranches d'âge sont concernées. Simplement, le désir de partir augmente avec l'âge, comme si une « fatigue de la vie francilienne » s'installait progressivement.

**Oui mais...** Du rêve à la réalité, il y a parfois un gouffre. 77% des Franciliens évoquent le travail comme frein au départ, la région concentrant le tiers de l'économie française. Ce sentiment d'assignation à résidence est accru par la crainte de ne pas retrouver un boulot équivalent ailleurs. Cela étant, c'est sans compter avec la révolution numérique en marche. Le développement du travail à distance pourrait, à terme, se traduire par une diminution significative de la population francilienne.

*(\*) Etude réalisée par l'Observatoire Société et Consommation pour le Forum Vies Mobiles, dans le cadre d'un projet visant à imaginer une Ile-de-France sans voiture à l'horizon 2050. 2 227 personnes de 18 à 69 ans interrogées du 21 décembre 2017 au 22 janvier 2018.*

**Bertrand Schneider**

**LE FIGARO – 17/04/2018**

### **3 Paris : nouveau recours contre les voies sur berge piétonnes d'Hidalgo**



**VIDÉO - L'association des commerçants et riverains du cœur de Paris conteste en justice le nouvel arrêté pris, en mars, par la maire de Paris.**

Nouveau rebondissement dans le feuilleton de la piétonisation des voies sur berge de la Seine. L'Association des commerçants et riverains du cœur de Paris (ACRCP) va déposer un recours d'ici au 6 mai prochain contre le nouvel arrêté pris par [Anne Hidalgo le 6 mars dernier](#), soit dans les délais impartis par la loi, c'est-à-dire deux mois après la signature du texte par la maire de la capitale. «La nouvelle fermeture des voies sur berge est une décision prédéterminée de la mairie de Paris. Elle ne repose pas sur un examen réel et complet des conséquences désastreuses sur la circulation dans Paris, comme l'avait d'ailleurs demandé le tribunal administratif», fait remarquer au *Figaro* Me Jacques Delacharlerie, avocat au barreau de l'Essonne, saisi par les associations plaignantes.

Car outre l'ACRCP, se joignent à la procédure l'Association Patrimoine-Environnement et celle de Défense du site de Notre-Dame et de ses environs. Elles dénoncent «l'obstination d'Anne Hidalgo dans ce projet, et son absence de dialogue malgré la politique de la main tendue pour trouver des alternatives».

Le 21 février dernier, le tribunal administratif de Paris a annulé le premier arrêté de la maire de Paris, celui du 18 octobre 2016, créant une promenade publique sur l'emplacement de la voie Georges-Pompidou, dans sa partie comprise entre le tunnel des Tuileries et le tunnel Henri-IV, soit un parcours de 3,3 kilomètres au total. Motif invoqué: l'insuffisance de l'étude d'impact. «Elle comporte des inexactitudes, des omissions et des insuffisances concernant les effets [...] sur la circulation automobile, les émissions de polluants atmosphériques et les nuisances sonores», pouvait-on lire alors dans le jugement.

Pour mettre en échec la décision du tribunal administratif, et sans attendre l'examen du dossier par la cour d'appel, Anne Hidalgo a rétabli «la fermeture de la circulation des véhicules terrestres à moteur» via un nouvel arrêté, celui du 6 mars, ressemblant peu ou prou à la première version de 2016. Une décision précipitée aux yeux des opposants.

### «Caractère disproportionné»

En effet, l'article L.2213-4 du Code général des collectivités territoriales permet à un maire «d'interdire l'accès de certaines voies [...] aux véhicules dont la circulation [...] est de nature à compromettre soit la tranquillité publique, soit la qualité de l'air, soit la protection des espèces animales», mais «cette décision doit être motivée et ses conséquences sur l'environnement évaluées. Ce n'est pas en quinze jours que l'on peut faire une étude d'impact sérieuse», note Me Jacques Delacharlerie. Il constate par ailleurs «le caractère disproportionné» de ce nouvel arrêté. «Il s'agit d'une interdiction absolue dont la nécessité n'est absolument pas démontrée [...]. Pour permettre les loisirs de quelques-uns, l'autorité administrative prive quotidiennement de son trajet habituel une quarantaine de milliers d'automobilistes.»

Quoi qu'il arrive, les plaignants devront être patients. Pour le recours contre le premier arrêté, le tribunal administratif avait rendu sa décision seize mois après avoir été saisi. Il a théoriquement deux ans pour le faire. [L'imbroglie sur les voies sur berge](#) n'est pas près de trouver son épilogue.

**Eric de La Chesnais** et **Angélique Négroni**

**MEDEF**

**L'OPINION – 17/04/2018**

#### **4 Tribune de Geoffroy Roux de Bezieux « Territoires : le MEDEF doit s'occuper de toute la cordée ! »**



**Plusieurs présidents de MEDEF territoriaux et régionaux mettent en avant le risque de fracture entre les métropoles et le reste de l'hexagone. Ils demandent la mise en place d'une vraie politique d'infrastructures**

A la faveur d'une croissance plus solide, la France semble enfin sortir la tête de l'eau sur le front de l'emploi. Le recul du chômage de masse, que pointent les dernières statistiques du marché du travail, est évidemment très encourageant. D'autant que l'amélioration de l'emploi dans le secteur marchand se lit non seulement dans les chiffres bruts (+ 268 800 créations de postes l'an dernier) mais comporte une dimension plus qualitative, avec l'augmentation nette des CDI (+14 %).

S'arrêter à ces bonnes nouvelles serait malgré tout une erreur ! Car si le taux de chômage connaît une première décrue, de très fortes disparités entre les territoires subsistent encore. La réalité est cruelle pour notre pays : l'emploi se crée essentiellement dans les dix plus grandes métropoles françaises. Sur le reste du territoire, où la population active est faible, ou en déficit d'activité, sous l'effet de la désindustrialisation marquée de ces quinze dernières années, le taux de chômage reste à un niveau trop élevé.

Si l'on ne corrige pas le tir très vite, ces disparités territoriales pourraient encore se creuser. Pourquoi ? Tout simplement, parce qu'elles vont de pair avec un mouvement de métropolisation de l'activité, liée à

la montée en puissance de l'économie de la connaissance, qui favorise elle-même une concentration des talents dans les régions les plus attractives. L'Ile-de-France représente ainsi à elle seule près de la moitié des créations d'emplois des métropoles de l'hexagone... Pour résumer la situation, avec une métaphore bien connue : les métropoles vont bien parce qu'on y trouve les premiers de cordée. Le problème c'est que la cordée justement ne fonctionne pas correctement : une cordée efficace doit être solide du premier au dernier grimpeur, chaque alpiniste y tenant un rôle clé tant pour permettre d'atteindre le sommet (la performance) que pour assurer l'arrivée saine et sauf de tout le groupe (la cohésion).

Sans nier le phénomène bien connu des économistes de la « métropolisation de l'économie » nous ne pensons pas qu'il faille s'y résigner. D'abord, dans un pays avec une géographie particulière comme la France, un abandon des villes moyennes et des territoires ruraux et lointains (départements d'Outre-mer) serait démocratiquement suicidaire. Ensuite, parce qu'on voit au sein de nombreux territoires des contre-exemples réussis. Ainsi, que l'on se déplace dans le cadre de nos mandats militants au Medef, ou que nous cherchions à poursuivre le développement de nos entreprises, nous sommes en mesure de témoigner qu'il y a des exceptions à cette théorie économique dominante : on trouve des écosystèmes d'entreprises, innovantes et performantes, où PME et ETI maintiennent ou créent des emplois en territoire. Ces écosystèmes sont très souvent initiés par des entrepreneurs, en dehors de tout soutien de l'Etat, autour d'une ou de plusieurs entreprises leaders, d'une filière dominante et du « chasser en meute ». Le Medef et son réseau de 115 territoires ont un rôle d'animation pour consolider et aider à transformer nos PME. C'est d'ailleurs pour cela qu'a été créée l'université du numérique au Medef, destinée à nos adhérents désireux de faire entrer leur entreprise dans l'ère digitale.

Mais cela ne suffit pas, car l'enjeu territorial est aussi celui des infrastructures. De nombreuses études ont confirmé le lien entre infrastructures, croissance et attractivité des territoires. Le problème est bien plus global et préoccupant encore : la France, jadis leader, perd aujourd'hui régulièrement des places dans les classements internationaux en matière d'infrastructures de réseaux comme l'a souligné le Forum Economique Mondial.

Dans un contexte de réduction des déficits, la France n'a pas fait le choix de préserver l'investissement public, ni pris de dispositions pour que le relais soit assuré par des investisseurs privés. Cette politique a eu pour effet d'accélérer le déclassement de nos infrastructures qui ont pourtant été longtemps notre fierté.

Ce mouvement risque en effet de s'accroître encore dans les toutes prochaines années si l'on ne fait rien. Les besoins en infrastructures sont phénoménaux au regard des enjeux liés à la transition écologique, au développement du numérique et à la cohésion sociale et territoriale. N'oublions jamais que les disparités d'équipement en infrastructures numériques performantes d'un territoire à l'autre accroissent les écarts d'attractivité... Le niveau de couverture en très haut débit est indéniablement devenu un critère de choix de localisation pour l'ensemble des acteurs économiques.

Il est nécessaire de mettre en place une véritable gouvernance des infrastructures en se dotant d'une politique nationale, en reconnaissant aux régions une réelle compétence et en disposant d'un nouvel outil de financement dédié. Pour relever le défi des transformations économiques et technologiques en cours (nouvelles mobilités, transition énergétique, transformation numérique...), il faudra bien plus qu'un maintien de l'effort d'investissement à son niveau actuel.

Dans le cadre du Medef, nous encourageons un rééquilibrage des efforts de réduction des dépenses publiques pour préserver l'investissement plutôt que les dépenses de fonctionnement. Mais nous devons aller bien plus loin : avec tous nos adhérents en région, notre mission consiste à faire émerger de nouveaux moyens de financements privés dédiés à accélérer les transformations.

Les ingrédients de la réussite sont connus. La France doit par conséquent s'inspirer des pays qui sont parvenus à planifier à moyen et long terme un programme de développement des infrastructures stratégiques, sécurisé par la création de financements dédiés de long terme (à l'instar du Canada, du Danemark, de la Suisse, du Royaume-Uni...). Elle doit aussi veiller à mieux orienter les investisseurs potentiels vers des projets d'infrastructures qui ne représentent guère aujourd'hui qu'environ 1 % du

volume des investissements institutionnels. On l'aura compris : refondre une politique nationale d'infrastructures ambitieuse, c'est offrir à notre pays demain de réelles perspectives en matière de croissance mais c'est aussi booster l'attractivité de tous nos territoires.

*Geoffroy Roux de Bezieux, candidat à la présidence du Medef, et les présidents de Medef territoriaux et régionaux : Sylvain Appaire (Cholet) ; Christine Bertrand (Meurthe-et-Moselle) ; Thierry Debourg (Limousin - Haute-Vienne) ; Nicolas Dumas (Cher) ; Eric Giraudier (Gard) ; Josiane Gouze-Faure (Ariège-Pyrénées) ; Pierre-Antoine Kern (Côte-d'Or) ; Richard Lazurowicz (Vienne) ; Francis Lheure (Loiret) ; Philippe Neys (Pays Basque) ; Bertrand Schaup (Anjou) ; Samuel Tual (Mayenne) ; Denis Vogade (Alpes-de-Haute-Provence)*

## ::: ÉCONOMIE

LES ECHOS – 17/04/2018

### **5 Macron espère créer 260.000 emplois avec ses réformes fiscales d'ici à 2025**



**Le gouvernement estime que les mesures fiscales adoptées à l'automne doivent mener à un gain de 1,6 point de PIB en 2025. A long-terme, il espère 3,3 points de PIB en plus et la création de 440.000 emplois.**

Lors de son interview musclée sur [BFMTV dimanche](#), Emmanuel Macron a une nouvelle fois défendu ses réformes fiscales votées à l'automne. « *Sur les choix qui ont été faits - ISF comme impôt sur les plus-values - le but c'est quoi ? De garder les talents et de les attirer et leur permettre de réinvestir dans notre économie* », a martelé le président de la République. Celui-ci a toutefois maintes fois rappelé qu'il ferait durant le quinquennat une évaluation de l'efficacité des mesures prises.

Sur quels critères? Les chiffres contenus dans le « programme national de réformes » - que le gouvernement vient d'envoyer à Bruxelles [en complément du programme de stabilité](#) - permet d'avoir enfin une idée des retombées économiques attendues de ces grandes mesures emblématiques. Ce document sert à expliquer aux partenaires européens de la France le sens de la politique menée par le gouvernement depuis l'été dernier. Au chapitre de la fiscalité, au détour d'un paragraphe, on y lit que « *l'ensemble des mesures fiscales pourraient rehausser l'activité de 3,3 points de PIB à long terme, pour 440.000 emplois créés* ».

#### **Bascule du CICE**

A un horizon plus rapproché, le gouvernement s'attend à « *une montée en puissance progressive et des effets attendus à + 1,6 point de PIB et 260.000 emplois à l'horizon 2025* ». Environ la moitié de ce gain de 1,6 point de PIB serait due à la réduction de 33% à 25% du taux d'impôt sur les sociétés (IS), selon une source gouvernementale. Quant aux gains d'emplois, l'explication principale viendrait des modalités de la bascule du CICE en baisse de charges durables en 2019, selon cette même source.



L'effet obtenu est-il à la hauteur des efforts consentis? Pour en juger, certains iront sans doute rapprocher ces chiffres du coût des différentes mesures. Il y a d'abord celles voulant favoriser l'investissement productif, à savoir la [transformation de l'ISF en Impôt sur la fortune immobilière](#) (coût annuel de 3,2 milliards), la « [flat tax](#) » [sur le capital](#) (1,9 milliard), et la baisse sur quatre ans du taux de l'IS (11,1 milliard). On peut aussi ajouter la bascule du CICE en baisse de charges durables, qui aura un effet comptable quasi nul après 2020. Le gouvernement y ajoute les mesures en soutien du pouvoir d'achat, à savoir la suppression des cotisations salariale et maladie (coût nul) et [celle de la taxe d'habitation pour 80% des ménages](#) (10,1 milliards). Enfin, l'exécutif assume un travers de la fiscalité française qui veut que le pays « *taxe relativement plus sur le capital et est relativement en retard sur la fiscalité environnementale* » par rapport à ses voisins européens. D'où la hausse de la fiscalité écologique, qui doit rapporter 12,5 milliards, à laquelle s'ajoute également la hausse des prix du tabac (1,4 milliard).

### **Un coût de 12,4 milliards**

Au total, la politique fiscale du gouvernement décrite dans le programme de réformes a donc un coût de 12,4 milliards pour les finances publiques. Les partisans convaincus des « macromomics » jugeront la facture particulièrement bon marché, puisque ce coût devrait être plus que compensé par les richesses nouvelles créées (1,6 point de PIB selon l'exécutif) qui dégageront de nouvelles recettes fiscales. Les détracteurs de la politique suivie jugeront le nombre d'emplois créés (260.000) limité au regard des ambitions d'Emmanuel Macron.

**Evasion fiscale : les choix risqués de la France //** <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301561925850-evasion-fiscale-les-choix-risques-de-la-france-2169500.php>

**Renaud Honoré et Guillaume de Calignon**

## **LE FIGARO – 17/04/2018**

### **6 Gérard Mestrallet : «Avec le Brexit, Paris attire deux fois plus d'emplois que Francfort»**



**INTERVIEW - Le président de Paris Europlace défend les atouts de la place financière française, renforcés par le programme de réformes en cours.**

Une semaine avant la visite officielle d'[Emmanuel Macron aux États-Unis](#), la Place de Paris traverse aussi l'Atlantique pour le forum annuel de Paris Europlace, ce mercredi, à New York. Le rendez-vous est traditionnel, mais les circonstances politiques créées par l'élection du nouveau président de la République et la donne économique provoquée par le Brexit relèvent les enjeux. Paris veut faire valoir ses atouts au cœur de Wall Street, là où se prendront en bonne partie les décisions de localisation des activités des plus grandes firmes financières de la planète.

Pour Gérard Mestrallet, président d'Engie pour quelques semaines encore, ce forum sera une dernière en tant que président de Paris Europlace. Son successeur sera nommé le 26 juin prochain.

Après New York, Gérard Mestrallet s'envolera pour Washington. Il va en effet être nommé coprésident du Carbon Pricing Leadership Coalition, un organe créé par la Banque mondiale. Une fonction supplémentaire pour le président d'Engie, qui va également prendre la tête de l'agence dont [la France est partenaire pour le développement touristique et culturel de la région d'Al-Ula](#), le Pétra saoudien, au nord-ouest du pays.

**LE FIGARO. - Vous vous rendez à New York pour vanter l'attractivité de la Place de Paris et chercher à attirer les établissements financiers post-Brexit. Quels sont vos arguments?**

**Gérard MESTRALLET.** - Je pense que j'y vais au bon moment. Nous sommes à l'approche de la première année de l'élection du président Macron. Les Américains voient bien qu'il se passe quelque chose en France. Et ce n'est pas seulement l'image du président qui joue. Emmanuel Macron avait un programme, il est en train de le décliner. Tout ce qui avait été annoncé a été fait et voté, que ce soit la réforme du marché du travail, les réformes fiscales, la poursuite programmée de l'abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés, la flat tax sur les revenus financiers, l'exonération des actifs financiers de l'impôt sur la fortune ou la disparition de la tranche supplémentaire de la taxe sur les salaires. Le régime des impatriés avait été amélioré de façon très substantielle pas le gouvernement Valls, et il devrait l'être encore davantage avec l'exonération de cotisation retraite pour les impatriés pendant six ans qui figurera dans [la loi Pacte de Bruno Le Maire](#). Ce régime deviendra le plus favorable de toute l'Europe: un cadre international qui viendra de Londres à Paris paiera moins d'impôts à Paris. Ce n'est pas l'image que l'on a de la France, mais c'est vrai. C'est un package compétitif! Complété par la qualité de vie que nous avons ici.

Dans un contexte où la disparition du passeport financier, qui n'est que la conséquence logique du Brexit, pose un problème aux établissements britanniques: cela leur fait perdre leur clientèle continentale, qui est 6 à 7 fois plus importante que la clientèle britannique. Bref, nous avons de bons arguments face aux investisseurs.

**À quel moment transforme-t-on ces atouts en décisions effectives de relocalisations en France?**

Maintenant! Très vite après le référendum, HSBC a annoncé qu'elle prévoyait de transférer 1000 emplois à Paris. Puis, depuis octobre dernier, Bank of America Merrill Lynch, 400 traders ; JPMorgan va augmenter ses effectifs de 25 % à Paris ; Morgan Stanley installe 300 personnes. Les grandes banques françaises ont annoncé le transfert de 1000 personnes. Dans le domaine de la gestion d'actifs, Schroeder, mais également les gérants français, Clerville Asset Management, Eleva, Smart Lenders redéveloppent leurs équipes à Paris. L'assureur Chubb a décidé de faire de Paris son centre européen. Tout cela représente déjà 3 à 4000 emplois directs, soit environ 15 à 20.000 emplois au total. Paris fait ainsi deux fois mieux que Francfort qui, de son côté, a fait beaucoup d'annonces qui n'ont pas été confirmées. L'Autorité bancaire européenne, elle, va amener 200 personnes. [Son arrivée à Paris est très symbolique](#), car la proximité des Autorités de régulation est importante.

**Aujourd'hui, pensez-vous que les réticences sont levées sur la législation sociale française et la réglementation fiscale?**

Sur le principe et dans les textes, oui. Mais il y a un effet d'hystérésis qui est long, ne nous le cachons pas. Un pays qui a pu décider de taxer à 75 % certains revenus est un pays que l'on regarde quand même bizarrement. Est-ce que ce regard change du tout au tout parce qu'il a élu un bon président, jeune, déterminé, moderne et sympathique? Ce n'est pas sûr. Il va falloir répéter que la France a changé, convaincre ceux qui n'ont pas forcément envie d'être convaincus. Quoi qu'il en soit, notre combat porte non seulement sur les quelques milliers d'emplois qui vont quitter Londres, mais plus fondamentalement sur l'attractivité de la France sur le long terme, pour la croissance et l'emploi. Pour cela, il faut que le président de la République continue ses réformes.

**Les images des manifestations et des grèves actuelles peuvent-elles abîmer l'image restaurée du pays?**

Malgré les grèves en Grande-Bretagne en 1984, Margaret Thatcher a gagné à la fin. Si elle avait reculé, ça aurait été une catastrophe. Pour Emmanuel Macron, c'est pareil: plus ça aura été dur, plus - s'il tient - la victoire sera belle. Et peut-être que cela montrera au final l'image d'une France qui a réussi à surmonter ses archaïsmes. Pour l'instant, en tout cas, les investisseurs font confiance.

### **Y a-t-il un dispositif qui manque à la France et qui servirait de déclic aux investisseurs?**

Ce qui est important, c'est que le gouvernement continue de faire des réformes pour les entreprises, comme la loi Pacte. Il y a une volonté d'aligner la France sur les meilleures pratiques. Pour la compétitivité du pays, c'est primordial. Aujourd'hui, les investisseurs - je le redis - ont intérêt à venir en France. Le « guichet unique » de la région Île-de-France est là pour les accueillir, les décharger de tâches pratiques, telles que la gestion des visas, la recherche de bureaux, d'écoles ou encore de formalités administratives. S'il y a un domaine où la France peut encore faire des progrès, c'est l'orientation de l'épargne vers les fonds propres des entreprises et l'épargne retraite. Nous souffrons toujours du non-alignement de notre pays sur les systèmes occidentaux de fonds de pension.

**Bertille Bayart** et **Marie Visot**

## **::: ENTREPRISES**

**LE MONDE – 17/04/2018**

### **7 Grève à Air France : la direction fait un pas sur les salaires, toujours loin des revendications salariales**



**La compagnie aérienne anticipe notamment le maintien, mardi, de 55 % de ses vols long-courriers, contre 60 % lors du dernier jour de grève.**

Après une nouvelle journée de négociation, la direction d'Air France a proposé aux syndicats, lundi 16 avril au soir, un projet d'accord final prévoyant une augmentation des salaires de 2 % immédiatement — contre 1 % initialement prévu — et une hausse de 5 % sur trois ans — contre 3,6 % initialement.

L'intersyndicale réclamait initialement 6 % en 2018 au titre des efforts passés et des bons résultats de l'entreprise, une revendication qu'elle a ramenée lundi à 5,1 %. « *La direction est arc-boutée sur sa proposition pluriannuelle* », tandis que « *l'intersyndicale veut un accord uniquement sur 2018* », avait souligné un peu plus tôt Karim Taïbi, de FO.

Cet accord mis sur la table par la direction à l'issue d'une nouvelle journée de négociation et à la veille de deux nouvelles journées de grève, est soumis à signature jusqu'à vendredi midi pour tenter de sortir d'un mouvement social long et coûteux. Deux journées de grève sont encore prévues mardi et mercredi, ainsi que les 23 et 24 avril.

#### **70 % des vols mardi**

Pour la huitième journée de grève de mardi, Air France prévoit d'assurer « 70 % des vols ». La compagnie aérienne anticipe le maintien de 55 % de ses vols long-courriers, contre 60 % lors du dernier jour de grève, mercredi dernier, 65 % (stable) de ses vols moyen-courriers au départ et vers

Paris - Charles-de-Gaulle, ainsi que 80 % de ses vols court-courriers à Paris-Orly et province (contre 75 %). « *Des perturbations et des retards ne sont pas à exclure* », a par ailleurs averti la compagnie.

Air France a constaté que le nombre de grévistes, selon les déclarations préalables, était en baisse. Il atteindrait ainsi 29,6 % chez les pilotes (contre 36,3 % mercredi dernier), 20,4 % chez les hôtesses et stewards (contre 21,6 %) et 12,4 % pour le personnel au sol (contre 15,1 %).

## LES ECHOS – 17/04/2018

### 8 L'économie commence à pâtir des grèves, selon Bruno Le Maire



#### **Le tourisme et les entreprises qui utilisent le fret sont particulièrement touchés par le mouvement social en cours.**

Les grèves commencent à peser sur la croissance française. C'est en tout cas ce que dit Bruno Le Maire. Le ministre de l'Economie a affirmé ce lundi matin sur Europe 1 que « *les mouvements sociaux* » avaient « *un impact sur la croissance. C'est un impact qui est limité, qu'on ne peut pas mesurer aujourd'hui, mais on voit déjà dans certains secteurs d'activité, dans les réservations d'hôtellerie, dans les transports, dans la présence de touristes* », a-t-il ajouté.

Déjà, la semaine dernière, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) avait tiré le signal d'alarme indiquant que les conséquences de ce mouvement social commençaient à se faire sentir.

#### **Tourisme et fret particulièrement affectés**

L'hôtellerie et le tourisme apparaissent déjà touchés par les mouvements à la SNCF et à Air France. Laurent Duc, président de la branche hôtellerie de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) observe « *un ralentissement de l'activité alors que le secteur recommençait à croître* ». Il estime que « *la perte d'activité atteint 10 % à 20 % selon les régions* » et se montre inquiet pour le mois de mai, historiquement assez fort du fait des ponts.

Les entreprises qui utilisent le fret SNCF sont aussi affectées. [L'Association des usagers du transport de fret \(AUTF\)](#) estime le coût de deux mois de grève à la SNCF à 1 milliard d'euros. Il est cependant probable qu'une partie du fret se reporte vers le transport routier de marchandises, pour éviter les goulots d'étranglement. Il est aussi possible que le choix d'une grève de deux jours tous les cinq jours ait un effet moindre qu'un mouvement continu, notamment en ce qui concerne l'activité des entreprises. D'autant que les ordonnances de l'automne dernier pour [réformer le Code du travail](#) facilitent le [recours](#) au télétravail.

#### **Un rattrapage les mois suivants**

« *Il peut y avoir des effets marqués dans certains secteurs économiques et certaines zones géographiques. Mais l'impact d'une grève est habituellement limité dans le temps et souvent, un rattrapage s'opère dans les mois qui suivent l'arrêt du mouvement* », indique Julien Pouget, chef du département de la conjoncture à l'Insee. En 1995, la croissance au quatrième trimestre avait été amputée de 0,2 point pour atteindre 0,1 %. Mais l'activité avait rebondi de 0,7 % sur les trois premiers

mois de 1996. De même, en 2003, le PIB avait chuté de 0,2 % au deuxième trimestre, les grèves ayant compté pour 0,1 point dans ce recul, l'activité économique avait repris le trimestre suivant, bondissant, là encore de 0,7 %.

Il existe toutefois un impact qui ne peut être chiffré précisément, c'est celui sur l'image de la France à l'étranger. Celle-ci s'est améliorée depuis un an. Reste à savoir si elle résistera aux grèves.

**Guillaume de Calignon**

## LES ECHOS – 17/04/2018

### 9 La sécurité privée traverse une crise profonde



**Sans rentabilité structurelle, avec de nouveaux coûts et des effectifs à adapter en permanence, le secteur sécurité privée traverse une crise profonde.**

Le dernier attentat dans le Super U de Trèbes dans l'Aude, qui a rouvert la semaine dernière, a rappelé douloureusement à quel point la sécurité privée est devenue un maillon incontournable dans la lutte contre le terrorisme. Pourtant, la Cour des comptes a épinglé très sévèrement les entreprises du secteur, s'inquiétant du **dumping** pratiqué sur le prix de leurs prestations au détriment du service rendu, face à des menaces durables : « Peu fiable », « qualité de service aléatoire », « importantes fragilités économiques et sociales » a pointé l'institution, soulignant les lacunes structurelles d'un secteur atomisé (67 % des entreprises n'ont aucun salarié) et en même temps concentré (43 % du **chiffre d'affaires** réalisés par 36 sociétés), à la faible rentabilité (1 % de marge).

Quant à l'autorité de régulation, le Conseil national des activités privées de sécurité, il ne permet pas « *d'opérer une véritable sélection à l'entrée de la profession, ni de l'assainir par des contrôles efficaces* », estiment les magistrats. Alors que les entreprises sont de plus en plus sollicitées pour participer à la sécurité intérieure, la Cour appelait à un « *renforcement du pilotage de l'Etat* ».

Les professionnels restent confrontés à une équation impossible. Ainsi en 2014, avant les attentats, Securitas, géant du secteur, employait 17.000 collaborateurs : l'entreprise est montée à 20.000 après, pour redescendre à 17.000 aujourd'hui. « *Pour s'adapter, nous devons recourir aux heures supplémentaires, à notre réseau de sous-traitants labellisés, à notre propre agence d'intérim, et à un vivier de personnel en CDD* », explique le patron de Securitas France, Michel Mathieu. Mais comment font les acteurs plus modestes ?

#### **Un jeu pervers**

Dès la fin 2017, le Cercle de la sécurité privée dénonçait dans une analyse cet effet yoyo. « *L'Euro 2016, ce fut 12.000 agents recrutés, formés, encadrés, mis en place, puis libérés* », soulignait-il, constatant ensuite que « *l'environnement post attentats de 2015 et 2016 a apporté une croissance de 5 à 10 % du volume de prestations, de façon très disparate suivant les secteurs, provoquant la création de 10 à 15.000 postes d'agents qui ont disparu aussi vite qu'ils ont été créés* ». Et d'ajouter que « *le coût social, mal identifié par les entreprises de sécurité en général, n'a pas été intégré dans le prix. Aucun marché de services aux entreprises n'a connu une telle régression* ».

Le secteur de la distribution et les donneurs d'ordre publics concentrent les mauvais points. Le premier pèse 20 % du marché de la sécurité privée (soit 700 millions d'euros sur 3,5 milliards) et sollicite plus particulièrement les opérateurs de taille intermédiaire (10 à 60 millions d'euros de chiffre d'affaires). « Nous avons assisté à un jeu très pervers de la part des plus grandes enseignes depuis 3 ans. A coup d'appels d'offres successifs bien maîtrisés, elles ont fait tourner leurs prestataires avec chaque fois un prix plus bas, faisant fi des réalités économiques », dénonce le Cercle.

Les marchés publics, représentant un volume assez voisin, recourent aussi à une myriade de PME. « Le prix y est bas, la qualité faible, les phénomènes de **marché gris** et de **sous-traitance** en cascade y sont légion. Les marchés tournent entre 1 et 3 ans, sans fidélité aux prestataires », constate-t-il, en phase avec la Cour des comptes pour qui « les donneurs d'ordre publics sont adeptes des entreprises les moins disantes ». Pour Michel Mathieu, ils sont même « *pourvoyeurs de travail au noir* ».

Et tandis que le CICE a été réduit de 1 % au 1<sup>er</sup> janvier - une perte de 20 millions d'euros pour la profession, selon le Cercle - l'obligation pour tout agent de sécurité de suivre, tous les cinq ans, une formation de 31 heures, représente un coût direct de 20 à 30 millions par an.

Entre l'absence de rentabilité structurelle, les nouveaux coûts, les besoins de capitaux pour se réinventer, « *c'est bien dans une vraie crise que la sécurité privée s'enfoncé* », conclut le Cercle.

**Martine Robert**

## **LE PARISIEN – 17/04/2018**

### **10 Les assureurs prévoient d'embaucher près de 13 000 personnes en 2018**



Les offres les plus importantes correspondent aux métiers de commerciaux.

Ils prospectent de nouveaux clients ou vendent à ceux qui le sont déjà des assurances supplémentaires, dont l'offre ne cesse de s'enrichir et de se segmenter.

**Le secteur a besoin à la fois de commerciaux en nombre et de compétences pointues liées à la digitalisation, la gestion du risque et aux nouvelles normes.**

L'année 2018 promet d'être bonne pour les assurances. Ce secteur recrute environ 13 000 personnes par an, dont une grosse moitié en CDI. Le cabinet de recrutement Michael Page table même sur une hausse de 10 % des embauches. « L'économie se porte bien, le PIB repart à la hausse, ce qui booste les embauches. S'ajoutent deux autres facteurs propres au secteur : la transition digitale et un agenda réglementaire chargé, qui jouent très favorablement sur l'emploi », analyse Guilhem Jeannin, responsable du pôle Assurances chez Michael Page.

5400 embauches sont ainsi prévues chez Axa en 2018 (dont 2000 en interne, et le reste sur son réseau d'agences), 2000 aussi chez le groupe d'assurance mutualiste Covéa, 1000 pour la Macif, 555 chez Swiss Life, 342 chez BNP Paribas Cardif, la branche assurance du groupe bancaire... Les opportunités sont nombreuses, surtout pour les commerciaux.

## Chargés de conformité ou d'études réglementaires

« Nos offres les plus importantes correspondent à ces métiers », indique Allianz. De fait, ils pèsent pour deux tiers des embauches du secteur, selon l'[Observatoire de l'évolution des métiers](#). En agence principalement, par téléphone ou en démarchant à domicile, les conseillers commerciaux prospectent de nouveaux clients ou vendent à ceux qui le sont déjà des assurances supplémentaires, dont l'offre ne cesse de s'enrichir et de se segmenter.

Ces métiers sont accessibles aux diplômés d'un BTS Assurance, ou BTS Négociation et relation client, des cursus effectués en alternance. Le secteur utilise en effet pleinement les contrats d'apprentissage ou contrats professionnels dans une optique de pré-recrutements, particulièrement pour les commerciaux. 30 % des embauches totales réalisées chaque année le sont par le biais de ces contrats. L'alternant est ainsi formé aux produits et à la politique commerciale de l'entreprise hôte, en vue d'être embauché en CDI, une fois son diplôme obtenu.

Si les fonctions commerciales sont celles qui embauchent le plus, 2018 est surtout une année en or pour les chargés de conformité ou les chargés d'études réglementaires. Leur rôle : « Participer à la mise en place et à la bonne application des règles et codes de déontologie en vigueur au sein de l'établissement », définit l'[Agence pour l'emploi des cadres](#) (Apec).

## Écoles de commerce et masters universitaires

Et ils ont beaucoup à faire. L'agenda réglementaire est particulièrement chargé : directive européenne sur la distribution d'assurances entrée en vigueur en février dernier, règlement européen sur la protection des données qui suivra en mai, ou encore l'IFRS 17, norme internationale harmonisant au niveau mondial la manière de présenter les bilans comptables...

« Les sociétés d'assurance ont considérablement accru, depuis un an, leurs recrutements pour ces fonctions. L'enjeu est, en effet, stratégique, si elles ne respectent pas leurs obligations, elles seront durement sanctionnées », résume Guilhem Jeannin, de Michael Page. Une amende de 2 % à 4 % du chiffre d'affaires mondial est effectivement prévue si elles ne respectent pas leurs obligations en matière de protection des données ! Les diplômés d'écoles de commerce ou de masters universitaires spécialisés dans le contrôle des risques sont donc particulièrement recherchés.

« **Référentiel des métiers de l'assurance** », réalisé par l'Apec et l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance. Consultable [ici](#).

**Pour en savoir plus :** <http://www.leparisien.fr/economie/emploi/les-assureurs-prevoient-d-embaucher-pres-de-13-000-personnes-en-2018-16-04-2018-7665951.php>

Lucile Chevalier

**::: SOCIAL**

**LES ECHOS – 17/04/2018**

## 11 Macron veut accélérer la transformation des hôpitaux



**Le chef de l'Etat a promis des solutions dès 2018 pour diversifier le financement des hôpitaux. Les premiers bénéficiaires pourraient être les services d'urgence.**

Sortir l'hôpital de la course aux volumes. Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait promis de réduire la part du financement des établissements qui dépend du nombre d'actes réalisés par les soignants. Ce mode de **tarification « à l'activité »** doit être ramené d'environ 80 % des ressources des hôpitaux à 50 % d'ici à la fin du quinquennat. Il s'agit d'éviter que les hospitaliers effectuent des actes inutiles pour sécuriser leur budget.

**Dimanche soir, sur BFMTV**, face à Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel, le chef de l'Etat a paru vouloir accélérer sur le calendrier, tout en évoquant la « *réorganisation* » préalable du système de santé.

### **Des décisions pour les services d'urgence**

« *On aura des réponses dès 2018 pour les services les plus critiques* », a annoncé Emmanuel Macron. Pourtant, les premières propositions de modification pérenne du mode de financement doivent en théorie n'être dévoilées qu'en décembre. A court terme, on attend **plutôt des expérimentations** via le nouveau fonds pour le financement de l'innovation organisationnelle.

Le chef de l'Etat estime que l'hôpital est « *étranglé par le système comptable de la tarification à l'activité* » et qu'il reste « *sous-financé* » en 2018 faute d'avoir été réformé. Les premiers bénéficiaires devraient être pour les urgences. Emmanuel Macron a décrit une « *réalité insoutenable* » dans 10 à 15 % de ces services, débordés par l'afflux des patients. « *J'aurai à m'exprimer fin mai début juin sur ce sujet ; j'annoncerai des décisions précises* », a-t-il promis.

Le désir d'accélérer est partagé par le député En marche, Olivier Véran, auteur en 2016 d'un rapport sur la tarification. « *On pourrait commencer par mettre en place un financement à la dotation modulé selon l'activité dans les services où 80 % des coûts sont fixes, par exemple la réanimation ou la rééducation* », explique-t-il. La dotation, en usage avant la tarification à l'activité, consiste à attribuer chaque année une enveloppe financière pour chaque établissement.

### **Des établissements seront perdants**

La réforme du financement est une clef de voûte du **plan de transformation du système de santé esquissé en février** par le Premier ministre à Eaubonne. Une task force a été constituée autour de Jean-Marc Aubert au ministère de la Santé. Elle passe en revue des solutions telles que des forfaits au parcours de soins, la modulation de la rémunération en fonction de la performance, de la pertinence des actes et prescriptions, de la qualité de la prise en charge... En s'efforçant de ne pas retomber dans une dotation « à la tête du client » comme par le passé.

Cependant, il serait délicat de réformer de façon pérenne dès 2018. « *Si on ne prend pas le temps d'analyser la situation au cas par cas, on court le risque que certains établissements perdent les trois quarts de leurs recettes* », explique un spécialiste du sujet. C'est exactement pour cela que la création de la tarification à l'activité votée en 2003 a pris 18 mois et sa mise en oeuvre plus de dix ans. Quant à la réforme de la tarification des Ehpad, programmée sur sept ans, elle va finalement être atténuée pour ne pas trop léser certains hôpitaux publics.



LE FIGARO – 17/04/2018

## **12 Asile et immigration : les esprits s'échauffent autour du texte**



### **Des députés de la majorité envisagent de s'abstenir, voire de voter contre le projet de loi.**

Combien seront-ils, vendredi soir, à voter [contre le projet de loi asile et immigration au sein de la majorité](#)? La perspective d'une opposition massive [au texte de Gérard Collomb](#) inquiète les cadres de La République en marche (LaREM), qui restent pour la plupart traumatisés par les frondes à répétition du précédent quinquennat.

Après près de trente heures d'intenses débats en commission des lois, le texte controversé du ministre de l'Intérieur est débattu toute la semaine dans l'hémicycle. Plus de 1000 amendements doivent être étudiés, dont 200 déposés par les députés LaREM. Malgré plusieurs modifications apportées sur les aspects les plus litigieux du projet de loi - encadrement de la vidéoaudience, amélioration des conditions de rétention -, une poignée de députés de la majorité continue de faire entendre son hostilité au texte. «Je reste sur ma faim», lâche Stella Dupont, députée LaREM du Maine-et-Loire, qui fait partie du petit groupe de contestataires. Cette ancienne socialiste a cosigné une dizaine d'amendements, dont un qu'elle a rédigé pour autoriser l'expérimentation du travail des réfugiés, dès lors qu'ils ont déposé une demande d'asile. «Voter pour me paraît compliqué, je suis à ce stade sur une position d'abstention», affirme Stella Dupont. Un autre député, Jean-Michel Clément, lui aussi transfuge du PS, a déjà fait savoir qu'il voterait contre, opposé depuis le début «à la philosophie comme à l'orientation» d'un texte qu'il juge trop dur. Sonia Krimi, qui avait interpellé Gérard Collomb dans l'hémicycle en décembre, brandit elle aussi la menace du vote sanction.

Dans les rangs de LaREM, plusieurs élus reconnaissent qu'ils voteront «à contrecœur» pour le projet de loi. «C'est le texte de Collomb, le président y est attaché, on n'a pas le choix», souffle un député macroniste. Beaucoup regrettent l'attitude trop ferme de Gérard Collomb et le maintien de l'augmentation du délai de rétention, passant de 45 jours actuellement à 90 jours. «Il est resté campé sur ses positions», râle une députée MoDem. Le groupe centriste a déposé une quinzaine d'amendements. Erwan Balanant, député du Finistère, pourrait lui aussi s'abstenir, même s'il espère encore des «avancées» sur la question de la rétention des mineurs.

### **Rappel à l'ordre**

À Beauvau, après «six mois de pédagogie» auprès des députés, on critique «les postures» de ceux qui s'opposent «a priori». «On a toujours su que des parlementaires prendraient leurs distances. L'important, c'est que le texte soit voté», démine-t-on. En coulisses, toutefois, le rapport de force se tend. Mardi dernier, dans le huis clos de la réunion de groupe hebdomadaire, le chef de file des députés LaREM, Richard Ferrand, a passé dix longues minutes à rappeler à l'ordre ses troupes. «Liberté dans le débat, mais unité dans le vote. [...] Quand on n'a pas réussi à convaincre en réunion de groupe, on n'a pas réussi», a-t-il martelé, appelant les réfractaires à se rallier à la position majoritaire.

L'élú breton a même menacé d'exclusion ceux qui poursuivraient leur combat contre le texte. «Si certains préfèrent devenir autoentrepreneurs, c'est le statut de non-inscrit» à un groupe, a-t-il rappelé, se disant prêt à «casser des œufs s'il le faut». «Sa main ne tremblera pas», affirme son entourage. «Il ne veut pas couper des têtes, mais il veut que les textes soient votés.» Selon nos informations, Richard Ferrand s'est entretenu en tête à tête avec Matthieu Orphelin, la semaine dernière. Un rendez-vous est aussi envisagé avec Jean-Michel Clément. Le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Christophe Castaner, a, lui, souligné, lundi matin sur RTL, qu'il ne pratiquait pas «la chasse aux sorcières». Mais il a toutefois indiqué que ceux qui s'abstiendraient ou voteraient contre «manqueraient de solidarité». Plusieurs responsables du groupe espèrent au final «dix voix dissonantes maximum, dont huit abstentions et deux votes contre». «Ce seront des votes personnels, intimes, et non pas idéologiques», minimise-t-on.

**Les mesures polémiques du projet de loi asile et immigration // <http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/04/16/01016-20180416ARTFIG00246-les-principales-mesures-du-projet-de-loi-asile-et-immigration.php>**

**Mathilde Siraud**

## **::: INTERNATIONAL**

**LE FIGARO – 17/04/2018**

### **13 Cinq chiffres à connaître sur les relations économiques franco-canadiennes**



**Le président Emmanuel Macron a reçu Justin Trudeau lundi. Le point sur les échanges bilatéraux entre les deux pays.**

**C'est son premier voyage officiel en France.** À cette occasion, Justin Trudeau doit notamment prononcer un discours à Science Po et inaugurer la nouvelle Ambassade du Canada. À 13 heures, le chef du gouvernement canadien sera reçu par Emmanuel Macron pour un entretien suivi d'un déjeuner, **peut-on lire dans l'agenda du président.** L'opportunité pour les deux chefs d'État de préparer le Sommet du G7, présidé par le Canada, qui se déroulera à Charlevoix, au Québec, les 8 et 9 juin.

Les relations commerciales devraient être un sujet clé, d'autant plus après **l'entrée en application provisoire du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA)**, en septembre dernier. Pour rappel, il doit en effet être approuvé par les parlements nationaux. En France, **le traité continue de diviser**, suscitant la controverse sur des risques sanitaires et environnementaux. Fin 2017, l'exécutif avait manifesté son intention de **«mettre le CETA sous surveillance»**, de manière à «défendre les intérêts de la France et de l'Europe», a indiqué Christophe Castaner, en octobre dernier. La ratification du traité devrait avoir lieu «à l'horizon du deuxième semestre 2018», avait avancé Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire. Investissements directs, importations... Les échanges commerciaux entre les deux pays en 5 chiffres.

- **9,9 milliards d'euros**

C'est le montant des échanges commerciaux entre la France et le Canada, en 2016, peut-on lire [sur le site diplomatie.gouv.fr](http://sur.le.site.diplomatie.gouv.fr). Selon les dernières données de la [Direction générale du Trésor](#), les échanges entre la France et le Canada se sont établis à 3,2 milliards d'euros au premier semestre 2017. Soit une hausse de 13,1% par rapport à la même période l'année précédente. «Le redressement des échanges de biens (...) est le résultat de la hausse conjointe des exportations et des importations françaises», analyse les auteurs. «Les importations progressant à un rythme plus soutenu que les exportations, la balance commerciale de la France vis-à-vis du Canada se dégrade et se transforme en léger déficit (-23 millions d'euros)».

- **204,7 millions d'euros**

C'est le montant des vins, spiritueux et bières exportés par la France vers le Canada au premier semestre 2017, un montant en hausse de 10,5%, selon la Direction générale du Trésor. À titre indicatif, ils représentent 13% de l'ensemble des exportations. Les équipements mécaniques, électriques et informatiques constituent le premier poste d'exportation (23% à 361 millions d'euros), suivis des industries agroalimentaires (19,4% à 304,9 millions d'euros) et des matériels de transport (13,9% à 218,9 millions).

L'Hexagone exporte également de nombreux produits cosmétiques et parfums en direction du Canada, devenant même son premier fournisseur européen.

- **351,8 millions d'euros**

C'est le montant des importations en matériel de transports en provenance du Canada au premier semestre 2017. «Les achats de biens aéronautiques (19,1 % du total), pour l'essentiel situés dans le cadre de contrats de sous-traitance avec Airbus, diminuent», note le Trésor. «Le secteur du transport bénéficie toutefois du dynamisme de la demande de véhicules automobiles».

- **9 milliards d'euros**

C'est le montant du stock d'investissement direct étranger au Canada réalisé par la France en 2014, selon [les dernières données de Statistique Canada](#).

- **600**

Alstom, L'Oréal, Sanofi, Sodexo...Près de 600 entreprises françaises sont implantées au Canada, et surtout dans la province francophone du Québec, employant «plus de 85.000 personnes», [selon diplomatie.gouv.fr](#).

## L'OPINION – 17/04/2018

### 14 Europe: Macron marche seul



## S'il suscite toujours de l'intérêt dans les capitales européennes, le président français peine à mettre en oeuvre sa relance de l'UE, faute d'alliés déterminés, notamment à Berlin

Le président de la République s'exprimera, ce mardi 17 avril, devant le Parlement européen à Strasbourg. Dans son intervention, il devrait défendre « le modèle démocratique » et « la souveraineté européenne, mais ne devrait pas formuler des propositions aussi détaillées que dans son discours de la Sorbonne en septembre dernier. Emmanuel Macron se rendra ensuite à Epinal (Vosges) pour y lancer les « consultations citoyennes » sur l'Europe.

Le 10 mai prochain, Emmanuel Macron recevra le Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle pour sa « contribution à l'unification européenne ». Dans l'ancienne capitale du Roi des Francs et Empereur d'Occident, le président de la République pourra méditer sur les difficultés qui s'accumulent autour de [son projet de relance de l'UE](#). Un an après son élection, le constat s'impose : le président français est isolé en Europe où il ne dispose pas des alliés nécessaires, comme il l'escomptait.

Sur l'Europe, Emmanuel n'est pourtant pas un béat récitant le catéchisme bruxellois. Il sait qu'une partie importante des peuples est réticente, critique voire opposée au projet européen « réellement existant », comme on disait naguère du socialisme version soviétique. Ce n'est pas un hasard si le chef de l'Etat lance, ce mardi, [ses « consultations citoyennes » sur l'Europe](#) à Epinal (Vosges), la ville qui fut celle de Philippe Séguin, héraut du « non » à Maastricht en 1992. Voilà pourquoi il met en avant son idée d'une « Europe qui protège », cherchant ainsi, non seulement à rassurer les inquiets, [mais aussi à redonner du sens à cette ambition historique](#).

Pourtant, en Europe, Emmanuel Macron ne rencontre pas d'accueil enthousiaste, suscitant, parfois, agacement et réticence. L'effet de surprise et de soulagement de son élection s'estompe. Certes, ce qu'il dit intéresse les capitales européennes ; on l'écoute et on le commente plus que ses prédécesseurs à l'Elysée. Mais l'illusion serait de croire que cette attention vaut approbation.

« **Même langue** ». A Berlin, tout d'abord. « Le moteur franco-allemand est en train de se remettre en marche » assure-t-on à Paris. Pour Macron, les élections allemandes de septembre dernier ont été une douche froide, alors qu'il comptait sur une relance rapide du projet européen avec Angela Merkel. Six mois plus tard, [un gouvernement est enfin en place à Berlin](#), mais l'euro-enthousiaste Martin Schulz (SPD) n'en est pas et la chancelière a entendu le message critique des électeurs - y compris dans son propre parti (CDU). A Paris, dans les milieux proches du dossier, on reconnaît en privé qu'« on est à un point bas de la relation avec l'Allemagne », ajoutant qu'« on a des difficultés à parler la même langue » sur la zone euro. Une autre source ajoute : « Merkel ne comprend pas ce que veut Macron en matière de défense », avec son Initiative européenne d'intervention. Ou alors elle le comprend trop bien : une idée française pour impliquer les Européens dans les opérations militaires françaises, au moins avec le carnet de chèques... Certes, certains dossiers progressent, comme l'harmonisation fiscale, la taxation des GAFA, les travailleurs détachés, le financement de la défense, la protection vis-à-vis des investissements étrangers, la coopération avec les pays d'origine et de transit des flux migratoires.

Mais le principal point de blocage avec l'Allemagne reste [la réforme de la zone euro](#), notamment les « capacités budgétaires » qui permettraient de stabiliser un ou des Etats membres en cas de nouvelle crise. « Cela prend plus de temps » que prévu, reconnaît-on à Paris, où l'on mise sur une « feuille de route franco-allemande » en juin. Début mars, huit pays d'Europe du nord (Pays-Bas, Suède, Finlande, Danemark, Irlande, Estonie, Lettonie, Lituanie) ont délivré une quasi-fin de non-recevoir aux projets français de mutualisation des risques, appuyée sur [un budget européen conséquent](#). Jouissant d'une meilleure situation, « ils souhaitent que l'on réduise les risques avant de les partager », explique un proche du dossier. A Paris, on reconnaît que cette position est « plus ou moins partagée par l'Allemagne ». C'est notamment le cas de la droite de la CDU et du ministre des finances Olaf Scholz (SPD).

« **Macron, ami ou ennemi ?** ». Et Angela Merkel ? Elle adopte sa stratégie habituelle : prendre son temps, se placer au centre et ne pas bouger. « Elle n'est jamais en proposition » déplore-t-on à Paris. Alors qu'à la fin de l'été dernier, Macron imaginait encore un budget européen de « plusieurs points de PIB », la Chancelière laisse s'exprimer les Nordiques afin de refroidir les ardeurs de son fougueux partenaire. Même chose lorsqu'elle défend [l'Europe élargie contre les idées de « noyau dur »](#), de «

**cercles concentriques » ou de « géométrie variable ».** Résultat : le ministre polonais des affaires étrangères Jacek Czaputowicz assurait, début avril, qu' « en Europe, notre principal allié est l'Allemagne », ajoutant « avoir des doutes vis-à-vis de l'Europe défendue par Macron ». Il était pourtant en visite à Paris...

Dernier point de crispation : le PPE, le Parti populaire européen, qui regroupe les formations de droite au Parlement européen. Majoritaire dans cette enceinte, il est la principale courroie de transmission de la CDU et d'Angela Merkel à Bruxelles et à Strasbourg. Or, Emmanuel Macron et sa ministre des affaires européennes Nathalie Loiseau ont eu - voire, ont toujours - l'ambition de l'affaiblir en suscitant, en vue des élections européennes de 2019, un big bang européen comparable à celui d'En Marche ! l'an dernier. « Crispation », « psychose », « dernier bastion où tout sera comme avant », « **ratisse jusqu'à Urban** » : que n'entend-on pas en Macronie au sujet du PPE ? Résultat : lors d'un séminaire fermé, qui se tiendra à Bled (Slovénie) en mai prochain, le *think tank* du PPE tiendra une table ronde sur le thème : « Macron, ami ou ennemi ? » On en est là.

Au-delà de Berlin, la situation est pire avec les autres grandes capitales. Le Royaume-Uni s'en va. L'Espagne a la tête ailleurs, c'est-à-dire en Catalogne. Les Pays-Bas prennent la tête de l'opposition aux projets français sur la zone euro. A Bruxelles, la Commission européenne est en fin de course. La Pologne ne supporte pas les leçons de Paris sur « les valeurs » assorties de menaces sur les aides de l'UE. Et l'Italie n'a pas de gouvernement. Faute d'autres options, l'Elysée en est à trouver des vertus aux populistes du Mouvement Cinq Etoiles (M5S) qui « a revu son projet européen dans un sens beaucoup plus positif ». Au point d'en faire, demain, un allié de LREM ?

**Hongrie et Pologne, les « démocraties illibérales » dans le viseur d'Emmanuel Macron //**

<https://www.lopinion.fr/edition/international/hongrie-pologne-democraties-illiberales-dans-viseur-d-emmanuel-macron-147363>

**Entre blocages et avancées, les ambitions européennes d'Emmanuel Macron à l'épreuve de la réalité //** <https://www.lopinion.fr/edition/international/entre-blocages-avancees-ambitions-europeennes-d-emmanuel-macron-a-l-147417>

**Jean-Dominique Merchet**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

